

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 12 juin 2015

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	8
- votants	8
- absents	3
- exclus	0

Délibération n°
CM.12062015-09
OBJET
**Raccordement
électrique au
Pech de l'église :
Opération
36541ER**

L'an deux mille quinze, le douze juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Etaient présents : AURIERES Raymond, BREHAULT Thomas, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, HEISER Bénédicte, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

Etaient absents/excusés : Lucette CARSAC, FERRAND Michel, LACOUT Guy.

Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet de raccordement électrique, cité en objet, pour la desserte électrique de l'habitation de Monsieur Dimitri FELIX.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Approuve le projet de raccordement réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- 2) Souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,
- 3) S'engage à participer à ces travaux à hauteur de 2 200 €, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415.

Autorise Monsieur le Maire, Raymond AURIERES, à signer tous documents concernant cette opération

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 3 août 2015.